

Droit de l'emprunt

Contrôle continu

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J0FDDEA
- > En savoir plus : site web de la formation <https://formations.parisnanterre.fr/fr/catalogue-des-formations/master-lmd-05/droit-prive-JWQEGR02/droit-du-patrimoine-JX38TPMQ.html>

Présentation

Le contrat de prêt de sommes d'argent comporte des règles générales, qui sont généralement à peine entrevues dans le cursus antérieur, et des règles spéciales, qui sont généralement méconnues. L'objet de cours est présenter l'ensemble des règles applicables aux opérations de crédit en insistant tant sur les règles communes aux contrats conclus pour le financement des entreprises et des particuliers que sur les règles du droit de la consommation, protectrices des emprunteurs personnes physiques

Objectifs

Maîtriser les règles applicables aux prêts de sommes d'argent

Évaluation

Pré-requis nécessaires

avoir suivi un enseignement général un enseignement spécial de droit des contrats.

Contact(s)

> Marc Pichard

Responsable Formation initiale
mp@parisnanterre.fr

> Olivier Deshayes

Responsable Formation initiale
odeshayes@parisnanterre.fr